

AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION
N° 91 - DECEMBRE 1996

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du coordinateur SAGIR

Editorial

Une nouvelle année s'achève. 12 mois pendant lesquels SAGIR a conforté sa place de référence incontournable en matière de suivi sanitaire de la faune sauvage. 1996 a en effet permis à notre réseau de préserver les acquis de 1995 tout en améliorant la qualité des informations recueillies et restituées. Une réussite qui est à porter au crédit de tous ceux qui "font" SAGIR.

Parmi les faits marquants de l'année écoulée, on peut retenir un meilleur suivi des épisodes de mortalités massives, dues à des agents pathogènes bien sûr (trichomonose, EBHS, botulisme) mais aussi à des toxiques. L'alerte ayant suivi la mise en évidence de l'importance de ces derniers comme cause de mortalité a débouché sur une collaboration avec les firmes phytosanitaires qui devrait trouver son plein épanouissement en 1997 grâce au centre d'études écotoxicologiques inauguré en septembre. Les nombreux articles sur le réseau rédigés par les coordinateurs départementaux dans la presse cynégétique, les présentations faites dans diverses manifestations tant en France qu'à l'étranger ont contribué à ce que SAGIR soit désormais bien connu aussi bien sur le plan local que sur le plan national ou international. Le mot SAGIR, vocable bizarre, acronyme sans traduction, fait dorénavant partie du vocabulaire de nombreux chasseurs, mais aussi des DSV, des administrations centrales et des instituts de recherche impliqués dans la santé de la faune, voire dans celle du bétail ou même de l'homme.

Mais, trêve d'auto-encensement, un bon éditorial se doit de rester objectif et d'être bref. Revenons donc au bulletin de ce mois de décembre.

Son sommaire fait une large place aux lagomorphes puisque l'on y retrouve encore des informations sur l'épizootie d'EBHS (qui perdure semble-t-il) mais aussi la relation d'un nouveau cas de tularémie humaine, le dépouillement de l'enquête EBHS entreprise par le CNEVA-Nancy ou encore les premiers résultats de l'étude lapin de garenne/VHD effectuée dans le département de l'Aude.

Les dernières informations sur l'épisode de botulisme qui a frappé les mouettes et les goélands du Pas de Calais et quelques renseignements pratiques sur le fonctionnement "normal" du réseau et sur les possibilités offertes par le réseau des CNITV, sont les autres nouvelles contenues dans cette quatre vingt onzième lettre "*Au service de SAGIR*".

Je ne peux vous laisser dévorer ce numéro sans remercier tous ceux qui ont participé au bon fonctionnement du réseau en 1996 et souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 1997.

Vie du réseau

Preuve que vous l'avez bien épluché, le bilan semestriel, diffusé avec le dernier numéro de notre bulletin de liaison, a suscité beaucoup de réactions de votre part. La plupart d'entre elles concernaient des analyses non encore "créditées" au département.

Ceci peut s'expliquer par le fait que les résultats correspondants n'avaient pas encore été saisis à Nancy à l'heure où la synthèse semestrielle a été éditée. Dans ce cas, pas de panique, ces analyses apparaîtront dans le bilan annuel 1996. Autre explication possible : les LVD n'avaient pas encore transmis les résultats des analyses à Nancy, certains préférant grouper les envois plutôt que d'envoyer les fiches SAGIR au fur et à mesure. Troisième possibilité beaucoup plus inquiétante : il y aurait encore des dysfonctionnements responsables de pertes de données. Je rappelle donc encore une fois le fonctionnement normal du réseau : les résultats des analyses SAGIR doivent être transmis par les LVD aux destinataires suivants : Fédération des chasseurs (+ exemplaire rose de la fiche SAGIR), CNEVA-Nancy, domaine de Pixérécourt, B.P. 9 - 54220 MALZEVILLE (+ exemplaire bleu de la fiche SAGIR). En cas d'analyse toxicologique, au laboratoire de toxicologie, Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, 1, avenue Bourgelat, B.P. 83 - 69280 MARCY L'ETOILE (+ exemplaire vert de la fiche SAGIR). L'exemplaire blanc, transmis au LVD par le coordinateur SAGIR, reste au laboratoire, l'exemplaire jaune est conservé par la personne qui a amené le cadavre. Si vous constatez des incohérences entre vos résultats et ceux présentés dans les bilans SAGIR, essayez de voir à quel stade l'information a été bloquée. Si le problème dépasse l'échelon local, n'hésitez pas à contacter la DPF ou à envoyer un fax au CNEVA-Nancy (03.83.29.89.56).

Exceptionnellement, le chiffre du mois ne sera pas le nombre de relevés bimestriels reçus par la DPF (qui n'a augmenté que d'une unité !), mais celui des FDC ayant communiqué le "rapport annuel d'activité carte verte" demandé dans la "Lettre" du mois de novembre. Seules 16 FDC sur les 48 qui ont obtenu des cartes vertes dans le cadre du programme SAGIR ont envoyé ce document. Toutes les cartes sont pour l'instant stockées à la DPF. **Nous les transmettrons à la DNP pour renouvellement dès que nous aurons reçu les rapports des autres titulaires.**

Mortalités massives

Botulisme

On en sait plus à présent sur l'épisode de mortalité massive qui a frappé les mouettes et les goélands de la baie de Canche au cours du mois de novembre. Comme on le soupçonnait, il s'agit bien de botulisme de type E, la toxine ayant été identifiée par l'Institut Pasteur de Paris.

Les deux épisodes du début et de la fin du mois de novembre auront causé la mort d'environ 5 à 6.000 oiseaux. Ce chiffre est certainement sous-estimé, car la plupart des oiseaux sont morts en mer et n'ont pu être retrouvés. Les mouettes rieuses et les goélands argentés représentent 98,5 % des animaux touchés, les 1,5 % restant étant constitué par des mouettes mélanocéphales et des goélands : bruns, marins, cendrés, leucophée.

Le botulisme paraît donc bien installé dans la région des baies de Canche et d'Authie. Il semble en effet que, hormis les hécatombes de février et novembre dues au type E et celle d'août due au type C, des mortalités en dents de scie aient eu lieu tout au long de l'année. Au total, ce serait entre 1 et 2 % de la population de mouettes et de goélands de cette région qui auraient succombé à la maladie.

La source de contamination n'a pas encore été formellement identifiée. Cependant, seules des espèces "détritivores" ont été affectées, les espèces consommant du poisson vivant et/ou des coquillages ou autres invertébrés marins ont été épargnées. De ce fait, on soupçonne actuellement une contamination à partir d'une des deux décharges présentes dans la zone concernée. Un groupe de travail, piloté par le Directeur des Services Vétérinaires du Pas de Calais, a été nommé par le Préfet pour tenter de comprendre ce qui s'est passé et éviter, dans la mesure du possible, de nouvelles mortalités. Il devrait se réunir dès les premiers jours de janvier. (Source : Jean-Marie GOURREAU, CNEVA Maisons-Alfort).

EBHS

L'épizootie dont nous donnons des nouvelles depuis deux mois maintenant a également touché les départements du Cher et du Lot & Garonne. Les relevés bimestriels d'analyses communiqués par le Cher font ressortir que la mort de 4 des 5 lièvres autopsiés au cours des mois d'octobre et de novembre est vraisemblablement imputable à cette maladie. Les lésions, compatibles avec l'évolution de la maladie hémorragique virale, conduisent en effet à une forte suspicion d'EBHS. (Source : Jean-Louis COURSEAU, coordinateur SAGIR 18 - relevé bimestriel).

Le Lot et Garonne a quant à lui connu une flambée d'EBHS, (apparemment très localisée puisqu'elle a concerné seulement 4 communes), entre la mi-septembre et la mi-octobre. Une quarantaine de cadavres de lièvres y ont été retrouvés. L'analyse de l'un deux, envoyé au LVD 49, a confirmé la suspicion d'EBHS. Curieusement, les mortalités étaient concentrées dans une zone à colzas. Un arrêté préfectoral de fermeture anticipée de la chasse au lièvre a été pris. (Source : Daniel GOUDENECHÉ, coordinateur SAGIR 47)

Dans la Creuse, l'épizootie continue. On trouvait encore des cadavres de lièvres les 18 et 20 décembre. Ce sont maintenant plus de 10 communes qui sont touchées. Pour l'instant, en l'absence des résultats du CNEVA de Ploufragan, on ne peut parler que de suspicion d'EBHS. Cependant, les lésions et les symptômes sont assez caractéristiques pour que l'on puisse d'ores et déjà imputer les mortalités constatées à l'EBHS. On note une extension de la maladie vers le sud du département, un cas ayant été recensé dans la commune d'Aubusson. (Source : Stéphane QUINIO, coordinateur SAGIR 23)

N.D.L.R. :

1. Il ne faudrait pas faire un raccourci audacieux et déduire de ce qui précède que le colza est responsable de la mortalité observée, soit par ingestion (on se rappelle de "l'affaire" du colza 00), soit au travers de traitements phytosanitaires.

La concentration des mortalités s'explique vraisemblablement simplement par le fait que le colza constitue un des derniers couverts disponibles à cette saison.

2. Malgré l'appel lancé dans la dernière Lettre "Au service de SAGIR", peu d'informations complémentaires sur l'épizootie d'EBHS ont été envoyées à la Division préservation de la faune. L'épizootie que nous venons de connaître est pourtant l'occasion de faire de l'épidémiologie en vraie grandeur, c'est à dire d'analyser tous les facteurs pouvant expliquer l'apparition de ces mortalités. Il est tout à fait envisageable d'organiser une réunion à ce sujet regroupant les FDC, les LVD, la Division Préservation de la Faune et le CNEVA-Nancy. Cette réunion pourrait se tenir au début de l'année 1997 dans la région touchée par l'épizootie. Mais il faudrait que le travail de collecte de données de terrain soit accompli auparavant par les coordinateurs locaux.
3. Enfin, je voudrais rappeler l'utilité de faire procéder à des analyses complémentaires permettant de passer du stade de la suspicion à celui de la certitude. Cette information qui, au vu de relevés bimestriels, fait souvent défaut est fondamentale si l'on veut entreprendre une étude épidémiologique sérieuse.

Intoxications

Pour compléter l'information fournie dans la dernière Lettre SAGIR, je vous rappelle le contenu de la "Lettre..." du mois de mars 1995. Il existe des CNITV (Centre National d'Information Toxicologiques Vétérinaires) dans d'autres régions de France que la région Rhône-Alpes. En effet, si le CNITV de l'ENV Lyon, créé en 1976, est le plus ancien, trois centres supplémentaires ont été ouverts en 1992 dans les autres écoles nationales vétérinaires. Leurs coordonnées sont :

- CNITV Nantes : Tél. : 02.40.68.77.40 ;
- CNITV Alfort : Tél. : 01.48.93.13.00 ;
- CNITV Toulouse : Tél. : 05.61.19.38.41.

Contrairement au CNITV Lyon qui reste ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les trois autres CNITV ne sont accessibles que du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 18 heures 30 pour Nantes, de 9 heures à 17 heures pour les deux autres. En revanche, tous les CNITV fonctionnent 12 mois sur 12.

Santé humaine

Un nouveau cas de tularémie dans le Loir & Cher

La personne atteinte a vraisemblablement été contaminée à l'occasion du dépeçage d'un lièvre trouvé mort lors d'une partie de chasse "pour voir si l'animal n'avait pas succombé aux suites d'un coup de fusil tiré par un voisin". Boucher de son état, Monsieur X qui s'était piqué peu de temps auparavant avec un os de lapin, était allé consulter son médecin traitant car la plaie, loin de cicatriser, suppurait et se creusait. Ces lésions locales étaient accompagnées d'une inflammation du ganglion axillaire (situé sous le bras, dans le creux du même nom) qui apparaissait hypertrophié. C'est l'aspect assez caractéristique de ces lésions, la mention de l'accident de travail précédemment évoqué ainsi que l'activité cynégétique de Monsieur X qui ont conduit le médecin à soupçonner la tularémie et à prescrire un test de dépistage sérologique. Ce test a confirmé le diagnostic clinique. Le traitement antibiotique a donc pu être mis en oeuvre rapidement ce qui a entraîné la disparition des symptômes et des lésions.

Ce cas récent m'amène à réitérer les conseils de prudence déjà dispensés dans des "Lettres..." précédentes. Evitez de manipuler des cadavres de lièvres (mais aussi d'autres espèces) à main nues, enlevez soigneusement les tiques qui auraient pu se fixer sur vous le plus rapidement possible et n'hésitez pas à aller consulter un médecin si vous présentez les symptômes précédemment décrits. N'oubliez pas alors de préciser au médecin que vous avez pu être en contact avec un lièvre, voire avec un autre animal sauvage.

Le mot du CNEVA Nancy

Enquête EBHS, gale, myxomatose, VHD. Deuxième bilan : l'EBHS

Introduction

L'EBHS est l'abréviation anglaise pour European brown hare syndrome, en français "Syndrome du lièvre brun européen". On connaît aujourd'hui l'origine virale de cette maladie, on pourrait donc plus précisément la désigner par le nom de "Calicivirose hémorragique du lièvre". Cette maladie a été signalée en Europe au début des années 1980 ; en France elle a été reconnue en 1985/86 pour la première fois, sous diverses dénominations (MORISSE *et al.* 1990).

Il a fallu attendre 1992 pour que son origine virale soit reconnue. Le virus responsable appartient à la même famille que celui du Coryza du Chat et de certaines hépatites de l'Homme.

Une importante confusion résulte du fait qu'à une époque semblable, un autre virus de la même famille, est aussi apparu en France : le Calicivirus du Lapin, ou VHD* (pour virus de la maladie hémorragique) qui provoque en outre des symptômes identiques à la maladie du Lièvre.

Retour du questionnaire

Parmi les 73 réponses obtenues, 70 concernaient l'EBHS. Parmi celles-ci, 6 seulement ne connaissaient pas la présence de la maladie avant 1995 (départements de la Manche, Moselle, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Vendée et Haute-Vienne).

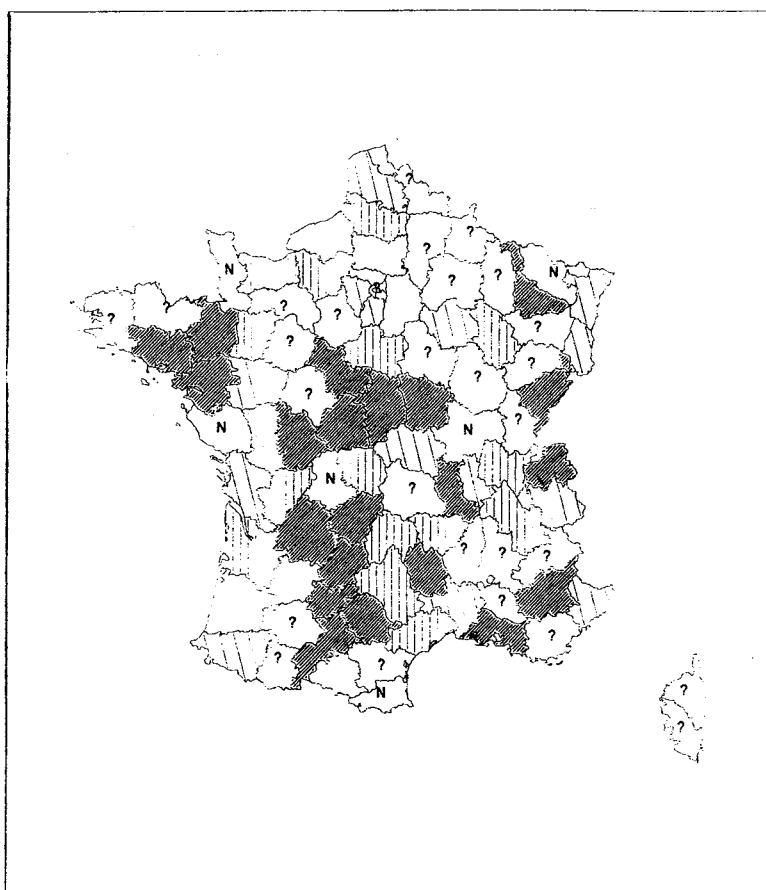
Résultats


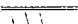
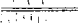
Selon LAMARQUE *et col.* (1996), l'EBHS est responsable de près de 19 % des causes de mortalité enregistrées par SAGIR. C'est en 1990 que les chances de découvrir la maladie ont été les plus fortes. Avant cette date, des confusions sont possibles avec d'autres causes de la mort.

* Viral haemorrhagic disease

C'est pourquoi, la chronologie d'apparition de la maladie en France est donnée (fig 1) en utilisant ces dates de repérage.

Répartition de l'EBHS en France 1985 / 1995



dates d'apparition	
	pas de date citée avant 1990
	1990
	1991 - 1995
N	maladie absente
?	pas de réponse

L'EBHS est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il est difficile de distinguer un sens de progression épidémique à partir de ce type de données. Toutefois la grande hétérogénéité de la distribution pourrait dissimuler un "fonctionnement" endémique par foyers. Cette hypothèse est confortée par l'examen de la carte de répartition utilisant le découpage des départements en quartiers (non présenté).

Il est plausible que l'EBHS apparaisse localement, de façon non synchronisée.

L'analyse par milieux n'est pas intéressante puisqu'elle révèle en pratique la distribution des habitats du Lièvre. L'importance de la mortalité occasionnée par cette virose reste à préciser : en effet, un grand nombre de réponses ne choisissent pas entre faible et importante ; mais parmi celles qui font un choix, 17 penchent pour une faible mortalité contre 3 pour l'inverse.

La transmission est citée quatre fois, toujours à l'encontre du Lapin, domestique ou sauvage. Il ne peut s'agir que d'une coïncidence, deux épidémies (EBHS et VHD du Lapin), sévissant au même moment. En effet, le virus n'a jamais pu être transmis expérimentalement d'une espèce à l'autre.

Conclusion

Ce bilan parvient au moment où l'EBHS vient de sévir de façon particulièrement notable dans l'Ouest de la France (Lettre "Au service de SAGIR", n°90, nov. 1996). parmi les départements qui viennent d'être atteints, deux ont déclaré ignorer la maladie dans le questionnaire 95 et un n'avait pas répondu. Cela pourrait indiquer que cette épidémie s'est déclarée dans un secteur jusque là resté indemne. En se répandant dans une population sensible, le virus a ainsi pu exercer une forte pression de mortalité.

Il y a beaucoup à faire pour comprendre l'épidémiologie de cette maladie et des études plus approfondies sont nécessaires à la compréhension du phénomène.

Références

LAMARQUE F., BARRAT J. et MOUTOU F. (1996) [Principaux diagnostics posés pour expliquer la mortalité des lièvres bruns européens trouvés morts en France entre 1986 et 1994.] Gib. Faune Sauv. 13:53-72.

MORISSE J.P., LE GALL G. et BOILLETOT E. (1990). La maladie hémorragique virale du lapin et du lièvre. *In* Entretiens de Bourgelat, 18-19 oct, Lyon, 1990, 10: 107-115.

Marc ARTOIS
 centralisateur du réseau
 avec la collaboration de :
Jacques-Olivier FOUASSE
 (Entente Interdépartementale de Lutte
 Contre la Rage)
Evelyne CAIN (CNEVA-Nancy)

Le coin des coordinateurs

Programme de recherche Lapin-VHD

Epidémie de VHD confirmée

Dans le cadre d'un suivi scientifique sous convention ONC/FDC 11/IMPCF, d'une population de lapins de garenne débuté en Décembre 1995, une opération de capture a été effectuée les 17 et 18 octobre 1996 sur la commune de La Redorte, sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de l'Estagnol, propriété de la Fondation pour la Protection des Habitats.

Cette opération regroupant des fureteurs, les Services Techniques des FDC des Pyrénées Orientales et de l'Aude et Monsieur Jean-Claude RICCI de l'IMPCF, soit une quinzaine de personnes, nous a permis de reprendre 56 lapins. Durant cette même période, une épidémie de VHD de forte importance, nous a permis de trouver 56 cadavres de lapins entre le 16 et le 21 octobre 1996. 26 n'ont pu être analysés de façon précise. 30 cadavres analysables ont fait l'objet d'une autopsie détaillée (examen parasitaire, bactériologique, détermination de l'âge, examen virologique...). 26 ont fait l'objet d'une analyse du foie pour confirmation de VHD.

Résultats VHD : 25 se sont révélés positifs, 1 s'est révélé négatif.

La présence d'une épidémie de VHD, confirmée par l'importance des cadavres retrouvés en deux points et l'analyse sérologique nous conforte sur l'impact d'une épidémie de VHD en milieu méditerranéen. Deux individus ont été trouvés mourants pendant cette période et feront l'objet d'un autre article.

Stéphane GRIFFE
 Technicien en cynégétique et gestion de la
 faune sauvage
 Coordinateur SAGIR de l'Aude

François LAMARQUE
 Division Préservation de la Faune
 Office National de la Chasse